


# Cas C

**Je vais obtenir mon Baccalauréat (ou diplôme du secondaire) à l'étranger en juin/juillet 2020** (étudiant de nationalité européenne).

Les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année se feront **en ligne à partir de fin juin 2020** (PAS D'ENVOI POSTAL).

\* \* \* \* \*

Voici les documents **nécessaires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission.

- une photocopie (recto/verso) de la **carte d'identité** valide.
  - une **photo d'identité** récente.
  - le **relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat, nous en ferons une copie conforme, l'original vous sera rendu directement.
  - la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles .
- Cette démarche est obligatoire** pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.

N.B. N'ENVOYEZ **JAMAIS** LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.

- **les frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables) et sont à payer en liquide ou par bancontact. Pas de carte de crédit, ni de chèque, ni de virement bancaire.

## ATTENTION

Lors du rendez-vous pour finaliser l'inscription **vous devez apporter les ORIGINAUX de TOUS les documents demandés**, sinon l'inscription sera refusée (original ≠ scan couleur, photocopie couleur).